

	RDR Republican Rally for Democracy in Rwanda Rassemblement Républicain pour la Démocratie au Rwanda Ihuliro Rishingiye kuri Republika Riharanira Demokarasi mu Rwanda	
	P.O. Box 5352, Postal Station B Montréal, Canada, H3B 4P1 Phone : (514) 5723466 Email : info@rdrwanda.org	Postbus 3124 2280GC, Rijswijk, Netherlands Phone/Fax : 00(31)180633822 Website : http://www.rdrwanda.org
	<i>Pour un Peuple Réconcilié dans un Etat de droit ; For a Reconciled People in a Rule of Law ; Duharanire Ubwiyunge bw'Abanyarwanda mu Gihugu cyubahiriza Amategeko;</i>	

Colloque sur la région des Grands Lacs d'Afrique
Bruxelles le 23 mars 2004
Contribution de Mme Victoire Ingabire Umuhoza
Présidente du RDR

Monsieur le modérateur, Mesdames et messieurs,

Je voudrais tout d'abord exprimer toute ma gratitude aux organisateurs de ce colloque pour toute l'attention qu'ils portent au sort des peuples de la sous-région des Grands Lacs. Une région qui reste meurtrie par des années de guerres sur fond de crises économiques.

De fait, en dépit d'intenses efforts diplomatiques autour de la situation en RDC et au Burundi voisin, la situation dans la sous-région reste potentiellement explosive.

Cette conférence se tient au moment où le Rwanda s'apprête à commémorer le dixième anniversaire du tristement célèbre génocide qui a eu lieu en 1994 qui a coûté la vie à un nombre indéterminé de nos concitoyens. Permettez-moi de profiter de cette tribune pour exprimer mes sympathies à toutes les victimes quelle que soit leur ethnie. Il importe que le travail de mémoire continue, mais il ne doit pas être une occasion pour ostraciser tout un peuple car la responsabilité pénale est individuelle. Autant les victimes Tutsi méritent toute notre compassion, autant les proches des victimes Hutu doivent avoir le droit de pleurer les leurs, car aujourd'hui ce n'est pas le cas.

Monsieur le modérateur,

La crise dans la région n'a pas commencé en 1994 comme certains veulent le faire croire. Elle trouve son origine dans l'invasion du Rwanda en octobre 1990 par des éléments recrutés dans une armée d'un pays voisin, l'Ouganda, en violation flagrante de la charte de l'Union Africaine et des Nations-Unies. Ni l'OUA (actuellement Union Africaine), ni les Nations-Unies n'ont jamais levé le moindre doigt pour dénoncer ce coup de force.

L'attentat contre l'ex-président Habyarimana, dont le principal suspect reste le FPR, n'a pas non plus suscité beaucoup d'intérêt. En effet, face à cet acte de piraterie aérienne qui a coûté la vie à deux chefs d'Etats en exercice et plongé le Rwanda dans un génocide sans visage, ni l'OACI, ni encore une fois l'ONU dont le Conseil de Sécurité avait pourtant passé deux résolutions réclamant toute la lumière sur cet acte de terrorisme, n'ont diligenté la moindre enquête.

Monsieur le Modérateur,

L'amalgame autour de l'attentat contre le président Habyarimana, qui a resurgi dernièrement avec la publication des extraits du rapport du juge français Bruguière, traduit toute la complexité de la crise rwandaise.

info@rdrwanda.org http://www.rdrwanda.org	Victoire Ingabire, Présidente Postbus 3124 2280 GC, Rijswijk, Netherlands Phone/Fax : 00-31-180633822	Emmanuel Nyemera, Vice-Président P.O. Box 5352, Postal Station B Montreal, Canada, H3B 4P1 Phone : 00-514-5723466	Le RDR est membre de la coalition: Union des Forces Démocratiques Rwandaises (UFDR)
----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

Pour le RDR, cet attentat a été l'élément physique qui a mis le feu aux poudres. Tenter de l'éluder comme le FPR s'ingénue à le faire c'est faire le jeu de ceux qui veulent étouffer la vérité. Pire encore c'est du sadisme hallucinant d'insinuer comme l'a dernièrement fait le président Kagame dans une interview à TF1 qu'il n'y a pas de quoi compatir car parmi les victimes se trouvait un dictateur !

Quand bien même il n'y aurait aucun lien avec le génocide comme l'affirme le FPR, cet attentat qui a coûté la vie à deux chefs d'Etats en exercice est un acte de terrorisme qui ne doit pas rester impuni. C'est une question de principe pour le RDR.

Monsieur le Modérateur, mesdames et messieurs,

Les enjeux de la sécurité de la sous-région des Grands Lacs constituent un tout indissociable. Ils ne peuvent donc être résolus au cas par cas, car les causes profondes sont enchevêtrées.

Il s'agit d'une gouvernance catastrophique, une culture de l'impunité, ainsi qu'un manque de cohérence dans les interventions de la communauté internationale.

Mauvaise gouvernance

Le cas du Rwanda est assez représentatif de la situation dans la sous-région. Dix ans après le génocide de 1994, la communauté internationale, coupable d'avoir abandonné le peuple rwandais à son triste sort en 1994, et culpabilisée de façon démagogique par le FPR, reste tétanisée quand il s'agit de dénoncer les manquements de ce dernier. Pour ne pas, dit-on dans le milieu diplomatique, en rajouter au traumatisme du génocide.

Monsieur le Modérateur,

L'un des symptômes de la mauvaise gouvernance dans la sous-région est l'exode quasi cyclique de réfugiés à chaque changement de pouvoir. Au moment du déclenchement de sa lutte armée, le FPR clamait haut et fort qu'il se battait pour le retour des réfugiés. A l'époque, les chiffres officiels du HCR étaient aux environs de 200.000 réfugiés.

Une fois au pouvoir, le FPR a jeté en exil plus de 3 millions de réfugiés. En dépit des campagnes de rapatriements forcés, il reste encore plusieurs centaines de milliers de réfugiés rwandais qui vivent dans la misère la plus abjecte. Sans compter ceux qui ont été décimés par les combattants du FPR et leurs alliés au cours de l'invasion de la RDC et qui sont estimés au bas mot à 300.000.

L'un des obstacles au retour spontané des réfugiés se trouve exactement être l'absence d'une réelle et sincère politique de réconciliation nationale, seule capable de cicatriser les plaies laissées par le génocide et les autres massacres qui ont suivi, que ce soit au Rwanda ou en RDC.

En effet, dix ans après ce génocide, des gens continuent toujours à fuir le pays. Non pas pour un exil doré comme le prétend le régime, mais pour se mettre en sécurité. En lieu et place d'une politique de réconciliation nationale, basée sur la justice pour tous et un travail de mémoire honnête pour tous, le gouvernement tente par tous les moyens d'instrumentaliser ce drame en une méthode de gouvernement.

Selon Rwanda Monitoring Project, ... **«le débat politique (au Rwanda) a presque disparu, il règne un climat de peur, d'abus de pouvoir et d'exclusion, la situation des droits de l'homme s'est considérablement détériorée, la liberté d'expression, d'assemblée et d'association sont régulièrement violées, tout comme l'est le droit inaliénable à la vie »**¹

¹ Rwanda Monitoring Project est une initiative des ONG Hollandaises suivantes : CORDAID, ICCO, KERKINACTIE et NOVIB. Le rapport cité a été rendu public en février 2004 et couvre l'année 2003.

Dans son dernier rapport, l'organisation Amnesty International parle de « **disparitions, d'arrestations arbitraires, de mises en détention illégales, d'actes de torture et de mauvais traitement contre des détenus** »

Dans un pays où la population carcérale avoisine les 150.000 et où exprimer une opinion différente de celle du FPR correspond à finir en prison, il y a de quoi, Monsieur le Modérateur, dissuader tout retour spontané d'exilés.

L'impunité

La fin de l'impunité que tout le monde appelle de ses vœux et dont le FPR veut faire son cheval de bataille démagogique, ne se limite pas au déferrement des présumés génocidaires au TPIR. Ce qui ne veut pas dire naturellement que les auteurs du génocide ne doivent pas être punis.

La fin de l'impunité, c'est la jouissance de tous ses droits économiques et politiques, c'est l'égalité devant la justice, c'est le libre exercice de sa liberté d'expression. Et là, force est de constater que nous sommes loin du compte.

De l'aveu même des sources gouvernementales, il y a toujours des gens qui croupissent en prison depuis dix ans sans dossiers. Comme s'il y avait une force occulte qui lui empêcherait de les libérer. Car on ne peut pas prétendre dignement qu'il existe des preuves accablantes contre quelqu'un sans les produire endéans 10 ans. Le gouvernement et ses défenseurs attribuent cet accumulation de retard à un manque de moyens logistiques et humains.

Mais un tel dédouanement ne résiste pas à critique, quand on sait que dès 1995, le FPR a décliné une offre du PNUD de dépêcher sur place des juristes étrangers pour remettre sur les rails le système judiciaire.

Face au tollé d'indignation, le gouvernement présente aujourd'hui les tribunaux populaires GACACA comme une panacée.

La Belgique est le principal soutien de ces tribunaux avec un montant de 4,75 millions de dollars sur un total de 17 millions. La Belgique a même coordonné la réponse diplomatique et celle des donateurs à la création des Gacaca. A ce titre, elle porte une lourde responsabilité dans l'échec de cette instance judiciaire.

Monsieur le Modérateur, mesdames et messieurs,
Ces tribunaux d'exception restent bien en deçà des standards internationaux de droits humains. Comme l'a récemment écrit le journal EastAfrican publié au Kenya et en Uganda, « **le système manque de transparence. Il n'évalue pas la preuve pour voir si elle est recevable ou pas et il n'y a pas de mécanisme pour garantir que la procédure n'est pas détournée à des fins de vengeance** »². Ainsi, les accusés n'ont droit à aucun conseil juridique et compte tenu de l'extrême politisation de cette instance, des personnes accusées de mêmes crimes peuvent se voir versées dans différentes catégories et encourir des peines différentes.

Par ailleurs, certains aménagements posent déjà des problèmes de non-retroactivité.

En effet, rien que pour les préventions de viol, les prévenus risquent de longues peines de prison, voir la peine de mort sur simple dénonciation par la victime et sans possibilité de confrontation

² The nature of the system which is run by community has been criticed for failing to deliver convincing justice. Critics point out that the sytem does not asses the evidence on the basis of wether it is submissible or not and say that there is no mechanism to ensure that the procedure is not abused by people pursuing personal vendettas

scientifique, dix ans après les faits, alors que la législation au moment du génocide en 1994 prévoyait une peine de maximum 10 ans.

Plus révélateur encore, la loi instaurant les GACACA les autorise à entendre tous les faits relatifs aux crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide.

Mais à l'instar du TPIR, le FPR a répété à plusieurs reprises que ces tribunaux ne pourraient entendre les accusations de crimes à l'encontre des membres de son armée, l'APR. Il en découlerait que ces tribunaux ont donc été créés pour juger une partie de la population seulement.

Les détournements de biens publics

Monsieur le Modérateur, mesdames et messieurs,

L'actuel leadership en place à Kigali n'est pas seulement coupable des pillages en RDC. Il l'est aussi pour les maigres deniers publics dont il a la charge. Il y a quelques mois la presse rwandaise publiait des sources de la Banque Nationale du Rwanda dénonçant les détournements dans les banques rwandaises de plus de 56 millions \$ américains par les dignitaires du régime FPR.

Dans son dernier rapport rendu public au cours de ce mois, l'Auditeur Général a relevé la disparition de fonds d'un montant de 3,1 millions de dollars rien qu'au ministère de l'éducation, ainsi que de l'autorité de coordination de l'aviation civile. Décrivant cette situation comme une affaire d'extrême urgence, l'Auditeur Général a révélé que le gouvernement avait passé des marchés d'une valeur de 5,8 millions de dollars derrière le dos du service national d'adjudication qui est seul habilité.

Au total, l'auditeur général estime que 7 millions de dollars se sont ainsi évaporés. Il s'insurge aussi du fait que sur un total de 44 cas de détournement qu'il a soumis au bureau du procureur, seulement 5% ont été finalisés. Et de conclure qu'il y a une volonté délibérée de faire disparaître les pièces justificatives comme les notes de livraison et les factures pro forma, afin de faire obstruction à la justice.

Rôle de la communauté internationale

Monsieur le Modérateur, Mesdames et Messieurs,

Les accords de Sun City sur la RDC, ainsi que ceux d'Arusha pour le Burundi sont un pas important dans la stabilisation de la sous-région.

Mais tous ces efforts resteront vains, tant que le Rwanda sera exclu d'une solution globale, car c'est du Rwanda qu'est partie la guerre qui a embrasé la RDC, et ouvert la voie au scandaleux pillage de ses immenses ressources. Sans parler des effets d'entraînement sur le Burundi.

Aujourd'hui, des témoignages dignes de foi affirment que des éléments de l'APR restent présents à l'EST de la RDC, où ils continuent de semer la terreur. La reconversion semble difficile pour des chefs de guerre dont la RDC était devenue une vache à lait.

C'est pourquoi il est impérieux que la conférence internationale sur la sous-région, qui est tant attendue, se saisisse sans aucun tabou ni complaisance de tous les problèmes, y compris du Rwanda.

Il importe donc que tous les parrains des accords de paix en RDC fassent des pressions sur le Rwanda, afin qu'il se désengage complètement de la RDC. Les garanties de sécurité qu'il réclame de la RDC ne sont que des prétextes, dans la mesure où il n'incombe pas à cette dernière de sécuriser les frontières rwandaises.

Monsieur le Modérateur, mesdames et messieurs,

Le retour de la paix dans la sous-région des Grands Lacs est certes un travail de longue haleine, mais il n'est pas impossible. Il a suffi que les USA brandissent la menace des sanctions économiques pour que le Rwanda consente à retirer ses troupes de la RDC.

Les accords ont été certes signés, mais encore faut-il qu'ils soient pleinement exécutés par toutes les parties, y compris le Rwanda.

C'est pourquoi le RDR estime que les pays amis du Rwanda notamment l'Angleterre, la Hollande, la Belgique et les USA en tête doivent réaliser qu'il est de l'intérêt de tous, que des signes clairs et forts soient envoyés au gouvernement rwandais, afin qu'il abandonne une fois pour toute ses visées expansionnistes en RDC. Parallèlement, il doit entamer sans délais les indispensables réformes politiques et institutionnelles afin de reconnaître l'opposition et de garantir un véritable débat politique sur tous les sujets, y compris la déclaration de guerre. Les dernières élections ont démontré à quel point il était impossible d'exercer ses droits démocratiques dans un pays où tous les pouvoirs économiques, politiques et militaires sont entre les mains d'un parti-Etat.

Dans l'espoir que cette conférence relance le débat et fournit de l'input à la conférence internationale sur la région des Grands Lacs que l'ONU doit organiser, je vous exprime encore une fois tous les encouragements du RDR et sa disponibilité à contribuer à tout effort de stabilisation de la sous-région.